

Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire

PROCÈS-VERBAL

2^e séance 2020 tenue le 27 mai 2020 à 15 h

Visioconférence

PROCÈS-VERBAL – PUBLIC

PRÉSENCES :

Membres

Monsieur Martin Lajeunesse, président et conseiller municipal
Monsieur Gilles Chagnon, vice-président et conseiller municipal
Monsieur Pierre Lanthier, conseiller municipal
Monsieur Carl Clements, CISSS de l'Outaouais
Monsieur Claude Beaulieu, Commissions scolaires de Gatineau
Madame Frédérique Delisle, Loisir sport Outaouais
Madame Lyne Laprade, Association de natation de l'Outaouais
Madame Monsieur Michel Raymond, Membre citoyen

Ressources internes

Madame Anick Fortin – Coordinatrice aux commissions et comités – SLSDC
Madame Émilie Chasle — Chef de section – Développement des communautés - SLSDC
Madame Geneviève D'Amours – Directrice par intérim – SLSDC
Monsieur Jean-Marc Lacroix – Chef de service – Opérations et installations sportives - SLSDC

ABSENCES :

Secrétaire

Madame Roxanne Lauzon – Secrétaire aux commissions et comités - SLSDC

La séance débute à 15 h 00.

1. Mot de bienvenue

Monsieur Lajeunesse souhaite la bienvenue aux tous. Il explique le fonctionnement lié aux questions des citoyens et citoyennes qui souhaitent s'adresser à la Commission.

2. Adoption de l'ordre du jour

*Il est proposé par monsieur Claude Beaulieu
Appuyé par monsieur Pierre Lanthier*

Et résolu que cette Commission adopte l'ordre jour de la présente séance à l'unanimité.

Adoptée.

3. Dépôt et suivis du procès-verbal de la réunion du 12 février 2019

Madame Geneviève D'Amours informe les membres que considérant la situation liée à la COVID-19, les sessions de formation liées à l'utilisation du Portrait des communautés prévues au printemps 2020 ont été reportées à l'automne 2020.

4. Période de questions citoyennes et citoyens

Aucune question n'a été adressée à la Commission.

5. Suivis des dossiers de la Commission

5.1 Palestre dans le secteur ouest

Madame D'Amours mentionne que deux scénarios sont à l'étude présentement; une construction de la palestre et la construction par la Ville. Une analyse d'impact financier est en cours. Toutefois, considérant le situation de la COVID-19, l'analyse ne sera pas complétée dans les délais prévus. L'échéancier a été repoussé à l'automne 2020.

5.2 Entente avec les commissions scolaires

Madame D'Amours informe les membres que suite à une présentation au comité exécutif, il a été convenu, par les membres du conseil, de poursuivre les discussions avec les commissions scolaires. Dans ce contexte, le protocole d'entente actuel est maintenu.

Monsieur Claude Beaulieu se questionne sur l'ouverture de la Ville à offrir aux commissions scolaires un crédit de location suite à l'adoption du nouveau projet de Loi traitant de l'obligation des Villes à céder des terrains aux commissions scolaires. Madame D'Amours confirme que les discussions tiendront compte des changements apportés par le projet de Loi.

Monsieur Gilles Chagnon ajoute que la Ville souhaite changer leur façon de négocier avec les commissions scolaires. Elle souhaite davantage miser sur le besoin des citoyens et non sur le principe de l'utilisateur payeur. Considérant que ces négociations concerne davantage des ententes budgétaire entre la Ville et les commissions scolaires, le dossier ne sera pas ramené à la Commission.

6. État de situation de la COVID-19 : Plan de relance des activités de loisirs et de sports

Madame D'Amours présente les différentes activités de relance mise en place par la Ville suite à la fermeture des infrastructures. La Direction de la santé publique a autorisé l'ouverture temporaire des jeux d'eau pendant la période de canicule.

Prochainement, un plan de relance sera déployé afin de permettre l'utilisation des infrastructures sportives extérieures ; les terrains sportifs, les piscines extérieures et les jeux d'eau, en tenant compte des directives émises par la Direction de la santé publique. Madame D'Amours mentionne que la santé publique autorise l'ouverture des jeux d'eau pendant la période de canicule qui se vit actuellement.

Les camps de jour seront également offerts et la période d'inscription aura lieu au début du mois de juin. L'inscription se fera en ligne et les citoyens devront avoir en leur possession leur carte accès gatineau.

Certains membres se questionnent sur l'ouverture des terrains sportifs et des centres de plein air considérant que les parcs sont ouverts. D'autres membres souhaitent connaître les intentions de la Ville en lien avec la programmation sportive, dont la possibilité d'offrir de l'animation dans les parcs en tenant compte de la distanciation sociale. Madame D'Amours mentionne que la Ville annoncera dans les prochains jours, ses plans pour la programmation Culture-Loisirs estivale. Elle souligne que la Ville souhaite offrir une programmation adaptée au contexte de COVID-19.

Dans le contexte de la COVID-19 et des changements climatiques, certains membres soulèvent l'importance de se questionner sur les impacts liés à la programmation et à la possibilité de prolonger la saison des arénas et des terrains sportifs extérieurs afin de s'adapter aux changements requis par la situation COVID-19. Les membres s'entendent pour dire que ce sujet sera discuté lors d'une Commission ultérieure.

Des préoccupations liées au soutien des organismes dans le contexte de la COVID-19 sont soulevées. Madame D'Amours informe les membres que la Ville maintient 100 % des subventions octroyées aux organismes et qu'un soutien professionnel leur sera également offert afin de les accompagner dans leur Plan de relance. Des modifications aux mécanismes de reddition de compte seront proposées.

7. Plan directeur des infrastructures récréatives, sportives et communautaires : État d'avancement et diagnostic

Madame Émilie Chasles précise les objectifs de la présentation. Il s'agit de faire état du nouvel échéancier de travail lié à l'adoption du Plan directeur des infrastructures récréatives, sportives et communautaires, des démarches et activités révisées pour solliciter la participation des citoyens, des organismes, des commissions et tables de concertations municipales ainsi que de présenter un portrait préliminaire des infrastructures et tendances en aménagement.

En somme, considérant le contexte lié à la COVID-19, les consultations publiques prévues au printemps 2020 ont dû être repoussées à l'automne. Quant à l'adoption du Plan directeur prévu en novembre 2020, il sera reporté en juin 2021.

Madame Chasles présente le portrait des parcs sur le territoire de la Ville de Gatineau ; le nombre de parcs, d'équipements sportifs et d'infrastructures communautaires et culturels. Les tendances liées aux grands principes en aménagement y sont également exposées. En terminant, Madame Chasles informe les membres des prochaines étapes avec l'échéancier s'y rattachant.

Les membres posent des questions d'éclaircissements sur les intentions de la Ville liés au développement de certaines infrastructures, tel que le Pakleball. D'autres soulèvent, des enjeux liés à l'aménagement de certaines infrastructures dans les zones inondables.

Il est spécifié que les parcs écoles ne sont pas inclus dans le portrait car ces infrastructures ne sont pas gérées par la Ville. Cependant, il sera important d'en tenir compte dans l'évaluation de la desserte afin de favoriser une offre de service complémentaire pour les citoyens.

Pause de 16 h 25 à 16 h 30.

8. Bilan de l'offre de service des patinoires extérieures

Monsieur Jean-Marc Lacroix débute en mentionnant que les objectifs visés sont de présenter le bilan des l'offre de services 2019-2020 ainsi que d'obtenir une recommandation quant à la fermeture de certaines patinoires. Il précise les objectifs du Programme de soutien au développement des patinoires extérieures, adopté par le conseil municipal en 2017.

Le bilan de l'offre de services 2019-2020 porte sur les 82 patinoires extérieures sur le territoire de la ville. Les avantages et désavantages liés à l'installation de géotextiles, en projet pilote, sur 4 patinoires des Sénateurs sont également présentés.

Monsieur Lacroix précise que l'évaluation des patinoires extérieures, avec bandes et sans bandes, a été effectuée en tenant compte des critères d'évaluation retenus dans le programme de soutien. En somme, 64 % de la desserte sont des patinoires sans bandes et depuis 6 ans, les patinoires Hautes-Plaines, Marcel-Gladu et Ste-Bernadette éprouvent des difficultés. La fréquence d'achalandage est peu élevée et la prise en charge par le milieu est très faible. Il souligne que ces patinoires sont toutes jumelées à une patinoire avec bandes.

Monsieur Lacroix termine sa présentation en informant les membres des travaux en cours, en vue de la préparation de la saison à venir. Il ajoute qu'une évaluation et une analyse de besoin liées à la desserte se poursuivent annuellement et qu'une réflexion en lien avec la démarche d'élaboration du plan directeur des infrastructures récréatives, sportives et communautaires sera effectuée.

Les membres posent des questions d'éclaircissements en lien avec l'utilisation des géotextiles, des motifs liés à la décision de fermer les patinoires. Certains souhaitent savoir quels sont les montants alloués à la patinoire grand public du Ruisseau versus aux patinoires de proximité. Monsieur Beaulieu mentionne que les terrains des écoles ne sont pas assez grand pour aménager des patinoire, et que dans ce contexte, il faudra en tenir compte dans l'aménagement de future infrastructures.

Certains membres se questionnent sur les impacts liés à la fermeture des 3 patinoires considérant que le contexte de la COVID-19 risque d'occasion des besoins plus grands.

CONSIDÉRANT QUE la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire a pour mandat d'examiner l'offre de services et les infrastructures de la Ville en fonction des besoins de la population et de son évolution;

CONSIDÉRANT QUE le programme de soutien aux patinoires extérieures, adopté par le conseil municipal, en juin 2017, qui prévoit des améliorations au soutien des organismes ainsi qu'une évaluation annuelle de l'ensemble des patinoires extérieures;

CONSIDÉRANT QUE le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés a procédé à une première analyse de la desserte des patinoires;

*Il est proposé par monsieur Claude Beaulieu
Et appuyé par monsieur Martin Lajeunesse*

Et résolu que la Commission des loirs, des sports et du développement communautaire recommande de :

CLSDC-2020-01

Fermer les patinoires sans bandes, des Hautes-Plaines, de Marcel-Gladu et de Ste-Bernadette considérant qu'elles sont jumelées à une patinoire avec bandes, et ce, dès la saison 2020-2021.

CLSDC-2020-02

Arrimer l'évaluation et l'analyse de la desserte des patinoires en fonction des niveaux de déploiement des services en loisir tel que prévu dans le Plan directeur des infrastructures sportives, récréatives et communautaires.

Adopté à l'unanimité.

9. Varia

Aucun point ajouté au varia.

Monsieur Lajeunesse, demande un suivi sur l'aménagement de la piscine Jackie Eymie. Mme d'Amours mentionne que l'appel d'offre a été lancé et le projet se poursuit.

Considérant le report des échéanciers lié à la construction de la Palestre dans le secteur ouest monsieur Mychel Raymond souhaite savoir si le bail a été renouvelé. Madame D'Amours confirme que les démarches sont poursuivies.

10. Prochaine séance

Considérant que la séance du 1^{er} avril 2020 a été annulée liée à la situation du COVID-19, une séance sera ajoutée en juin. La date proposée est le 22 juin. Un suivi sera fait pour confirmer la disponibilité des membres.

11. Levée de la séance

La séance est levée à 17 h 35.

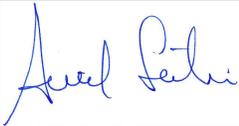
*Il est proposé par monsieur Claude Beaulieu
Appuyé par madame Lyne Laprade*

Et résolu que cette Commission accepte de lever la séance.

Adoptée.

DISTRIBUTION :

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et au Greffier

	
PRÉSIDENT MONSIEUR MARTIN LAJEUNESSE	SECRÉTAIRE MADAME ANICK FORTIN